



## CONCOURS PHOTOS 25 et 26 fév 2023

Le Club Imag'in de Thouarcé organise un concours photos et diaporama  
Reservé aux amateurs et clubs uniquement.

Chaque participant présentera **une série de 3 photos obligatoires pour chacun des deux thèmes.**

Les thèmes retenus sont :

En couleur : **« transporté »**

Il peut s'agir du déplacement avec divers moyens, mais aussi au figuré, transporté d'émotion, d'admiration, etc ... et la suite photo dans le même esprit .

En noir et blanc : **« le temps »**

Il peut s'agir du temps météo, du temps qui passe, du temps chrono « le sport » etc...

Et la suite photo doit rester dans l'idée choisie.

Diaporama : Comme en 2020, nous organisons un diaporama avec un prix au premier.

Le thème est libre, mais il doit y avoir un fil conducteur dans ce diaporama, il est souhaitable de le construire en 16/9, et avoir une durée d'environ 3 mn.

Réception : Société Union Agricole, parc du neufbourg à Thouarcé.

Exposition : **le samedi 25 février 2023 et dimanche 26 février 2023.**

Règlement :

### Article 1 : Format et Présentation

- Les photographies pourront être en noir et blanc ou en couleur, argentique ou numérique.  
Le format de la photo doit être égal au **20 X 30**  
Les auteurs ne devront pas présenter de clichés déjà primés à l'occasion de concours locaux et nationaux.  
Les photographies devront être présentées sur des supports rigides (**pas de carton plume**) avec un passe-partout **30X40** ainsi qu'un mode de fixation solide et centré pour l'accrochage (**sans cadre**).
- Le nom, prénom, adresse et n° de téléphone du participant ainsi que le titre de la série au dos de chaque photo.
- Chaque participant pourra présenter 1 série (3 photos obligatoire) par thème, couleur et noir et blanc.

**A savoir : L'auteur est moralement responsable de ses photos et devra donc, le cas échéant, avoir toutes les autorisations quant aux personnes, et lieux représentés. Il s'engage à garantir les membres organisateurs contre toute action qui pourrait être exercée à leur rencontre par les ayants-droits éventuels.**

Il est rappelé en particulier que la reproduction de clichés n'appartenant pas à l'auteur : de livres, d'affiches ou autre document est interdite par la loi.



# CONCOURS PHOTOS 25 et 26 fév 2023

## Article 2 : Conservation

Les organisateurs prendront le plus grand soin des épreuves qui leur seront confiées, mais ne sauraient être tenus pour responsables en cas de détérioration, perte ou de vol.

## Article 3 : Participation

La participation est fixée à 5€ par personne.

## Article 4 : La délibération

Critères principaux :

- Le rapport au thème (photos illustrant au mieux le thème).
- Les critères photographiques : cadrage, difficulté de prise de vue, esthétique, maîtrise technique.
- Et bien entendu « le coup de cœur » (l'originalité, la séduction...).
- La série « le coup de cœur » sera désignée par **le public** dans chaque catégorie.
- Les organisateurs se réservent le droit en accord avec le jury de ne pas exposer la ou les photos qui dégraderaient l'exposition.

## Article 5 : Dépôt des photos et diaporamas ( sur clé USB)

Une permanence se tiendra le vendredi 17 février 2023 de 17h30 à 20h00, Ste Union Agricole de Thouarcé (boule de fort), parc du Neufbourg à Thouarcé.

Sinon les photos pourront être déposées chez :

Mr Fonteny Roger  
Les Noës Thouarcé  
49380 Bellevigne-en-Layon  
☎ 06.07.36.76.45  
Mail : [imagin49@orange.fr](mailto:imagin49@orange.fr)

Mr Grellier Rémy  
10 rue Saint-Louis Faveraye  
49380 Bellevigne-en-Layon  
☎ 06.69.99.46.69  
Mail : [pomone37@orange.fr](mailto:pomone37@orange.fr)

Les personnes ne pouvant pas venir déposer leurs photos devront les faire parvenir par courrier, au plus tard le mercredi 15 février 2023 aux adresses citées précédemment.

## Article 6 : L'exposition

L'exposition débutera par un vernissage le **samedi 25 février 2023 à 11 heures, salle du Parc à Thouarcé (située derrière l'église)**. Elle se poursuivra l'après-midi de **14 h à 18h** et le **dimanche 26 février 2023 de 10h à 12h et de 14h à 18h**.

A l'issue de cette exposition, les meilleures photos se verront décerner un prix. Pour une même catégorie, tout concurrent ne pourra être primé (recevoir un prix officiel) qu'une seule fois pour sa photographie la mieux classée.

## Article 7 : Restitution de photos





## CONCOURS PHOTOS 25 et 26 fév 2023

Les photos seront restituées à la fin de l'exposition Pour les personnes ne pouvant pas se déplacer, une permanence aura lieu au Club Photo Imag'in le mercredi 13 février à 20h30. Prendre rendez-vous. Sinon, seuls les envois accompagnés d'une enveloppe suffisamment affranchie ou de la somme en timbre poste seront réexpédiés.

### Article 8 : Annulation

Le club photo peut, en cas de nécessité, annuler le concours à tout moment, sans réclamation ou demande d'aucune sorte de compensation à préjudice. Les photos seront restituées selon l'article 7.

### Article 9 : La Promotion

Les participants autorisent gracieusement les organisateurs du Club Photo Imag'in de Thouarcé :

- A reproduire éventuellement leurs œuvres pour la nécessité de l'exposition, de la promotion et de la présentation du Club Photo Imag'in de Thouarcé (médias, articles de presse, expositions) et ce à but non lucratif.

.....



# CONCOURS PHOTOS 25 et 26 fév 2023

## BULLETIN DE PARTICIPATION

Au concours photos organisé par « Club Imag'in » de Thouarcé

Nom : ..... Prénom : .....

Adresse : .....

Téléphone : ..... Email : .....

Si adhérent d'un Club photo de  
.....

Participe au concours et présente .....photos

**Titre très court de la série en lettres majuscules (15 caractères maximum)** et le numéro des photos pour présenter la série dans l'idée du photographe.

Titre série couleur ..... N°... N°... N°...

Titre série Noir et blanc ..... N°... N°... N° ...

Ci-joint la somme de 5 € à l'ordre de : **Club Imag'in Thouarcé**

J'ai pris connaissance du règlement du concours et l'accepte sans réserve.

D  
a  
t  
e

:

...

...

...

...

...

.

2

0

2

3